

Commentaire du texte C : *Discours sur le bonheur de Mme du Châtelet*

| Outils | Relevés | Interprétations | Contenu des sous-parties | Titres des sous-parties | Titres des parties |
|---|--|--|--------------------------|---|--------------------|
| Thèmes (portés par les champs lexicaux) | « se dire » « se convaincre » | Nous sommes dans un texte argumentatif, destiné à convaincre, à enseigner un type de comportement (registre didactique). Les verbes pronominaux suggèrent un comportement nouveau, qui tranche avec la « morale ambiante (nous sommes sur terre pour faire notre devoir et prier Dieu, gagner son salut...) C'est d'abord un changement de regard sur la vie. | | <p>Une conception proche des Lumières</p> <p>Sensibilité préromantique</p> <p>Un discours pour convaincre</p> | |
| | « sensations » « sentiments agréables » « passions », « désirs » « goûts » « passions satisfaites » « désirer » « sensations et sentiments agréables » « sentiments agréables...vifs » | Le champ lexical des passions est répété pour marteler la thèse. Mme du Châtelet cherche à vivre intensément icibas, comme tous les philosophes des Lumières, sans attendre une vie meilleure après la mort, sans se perdre dans des considérations métaphysiques. Le bonheur prôné ici est le bonheur personnel, fondé sur des passions satisfaites et non pas un bien-être collectif : l'individu est mis en avant par rapport au groupe, au XVIIIe s. Le vocabulaire témoigne ici d'une sensibilité préromantique qui exalte les passions, à la fin du XVIIIe s. : la lucidité, la rationalité ne sont pas essentiels en matière de bonheur personnel. Cette conception du bonheur s'oppose à la pensée dominante depuis l'Antiquité, selon laquelle il faut réfréner ses passions. Les passions sont les seules à permettre une vie intense et exaltée mais elles sont rares : « n'en a pas qui veut » et nécessitent une nature exceptionnelle. | | | |
| | « Heureux », « bonheur » « malheur » « bien », « mal » « plaisirs » | Le but à atteindre : le bonheur. Notons ici que plaisir = bonheur. Le thème est général, universel, comme le commande le genre de l'essai. Malheurs et bonheurs ne sont pas réellement opposés car ils proviennent de la même source : les passions (concession aux thèses des moralistes) causent des malheurs ; mais les passions (et les malheurs qu'elles risquent de provoquer) sont la condition nécessaire au plaisir. Malheur et bonheur sont concomitants. | | | |
| | « Dieu » « tentations » « indulgences » | Le vocabulaire religieux est présent mais il est employé de façon tout à fait profane (le propos ici n'est pas sacré : c'est la vie humaine qui intéresse Mme du Châtelet), voire blasphématoire (elle s'oppose au « ne nous soumet pas à la tentation » du Notre Père) = Mme du Châtelet ne s'embarrasse pas de scrupules religieux, de morale chrétienne : s'il y a un être transcendant et omnipotent, demandons-lui ce qui fait le bonheur sur terre et non ce qui lui agrée. | | | |
| | « C'est à nous...notre bonheur... dépend de nous » | Le bonheur dépend d'un comportement personnel et non du bon vouloir de quelqu'un d'autre. On retrouve ici l'indépendance et le rationalisme des Lumières (le bonheur ne doit pas dépendre d'un souverain ou d'un dieu, mais de notre responsabilité individuelle). C'est une attitude active et volontaire pour lutter contre la « triste condition humaine » qui apporte le bonheur (conception proche de Voltaire et des philosophes des Lumières) | | | |
| Enonciation | « se » « soimême » « aux hommes » | Elle s'inscrit dans un groupe : le genre humain. | | | |
| | 1 ^{ère} pers. du singulier : « Je » / 1 ^{ère} pers. du pluriel : « nous » « supposons » | L'auteur s'implique dans son texte : sa thèse est personnelle (c'est un essai), elle est le fruit d'une expérience. | | | |
| | Pronom indéfini : « Me diraton » | Ses adversaires et leurs thèses sont présentés : Mme du Châtelet rend compte de la pensée dominante au XVIIe et XVIIIe s. son argumentation prend presque la forme d'un dialogue => raisonnement concessif | | | |
| Figures de | « Se bien dire à soimême, se bien convaincre » | Répétitions témoignant de sa conviction (la thèse est martelée avec force) | | | |

| | | | |
|---|---|--|------------------------------|
| style | « je dis » | | Une argumentation concessive |
| | Parallélisme « les gens heureux... les malheureux » Asyndète « parce qu'ils...qu'ils... » en rythme ternaire | Mise en évidence de deux groupes opposés permettant d'étayer sa thèse par un fait tiré de l'expérience : « les gens heureux n'ont pas d'histoires ». Mise en évidence de la complexité et de la lourdeur de la situation des malheureux (qui ont beaucoup de raisons de s'épancher) par rapport à la simplicité de vie des gens heureux. | |
| Ponctuation | « Mais, me diraton... ? » | Interrogation oratoire pour introduire la thèse adverse, qui va être réfutée. | Discours ou essai personnel |
| | « Les gens heureux... ; les malheureux... » : parataxe. Le point-virgule sépare les propositions, sous-entendant les connecteurs : | Le parallélisme est renforcé pour marteler la thèse. | |
| Mise en page Structure | Deux paragraphes articulés « Il faut commencer... mais... Donc... Mais... donc... Mais supposons... or... donc » (attention : un passage a été coupé) : | Plan clair, discours structuré et réflexion progressive : Mme du Châtelet cherche à se faire comprendre et à convaincre : à faire appel à la raison de ses lecteurs. | Discours ou essai personnel |
| | « Les moralistes disent aux hommes... » « Mais, me diraton... » | Cela montre la volonté de Mme du Châtelet de construire un raisonnement concessif et déductif, qui tient compte de l'opinion adverse et répond par avance à toutes les objections, et qui affirme sa thèse en mettant en avant son expérience. Le premier paragraphe fonctionne sur un schéma simple : Thèse + réfutation+ conclusion + exemple Le deuxième paragraphe sur une réponse en deux temps à une question oratoire qui fonctionne comme une objection de la conclusion du paragraphe précédent selon le schéma : Objection + contre-argument + conclusion + hypothèse + réfutation + conclusion. Notons que le deuxième paragraphe répond à la question oratoire en deux temps : - après avoir pris des précautions oratoires, elle répond par un premier « mais il faut remarquer que... » et une conclusion. - elle pose ensuite une hypothèse : « Mais supposons que... » et observe les conséquences pour tirer une conclusion : le raisonnement est donc hypothético-déductif, dans une forme proche du syllogisme. Mme du Châtelet part d'un fait supposé : les passions rendent malheureux, puis elle réenonce quand même la thèse avec une justification « parce que c'est la condition » du plaisir ; par la conjonction « or », elle glisse ensuite un présupposé : plaisir = bonheur (ce qui est nié par des siècles de philosophie). Plus il y a de plaisir, plus il y a de bonheur, « donc » il faut des passions. | |
| Registre | « je dis des goûts parce que... » | Registre didactique : elle cherche à définir les termes (distinction passion / goûts) et à expliquer les fondements de sa conception du bonheur (l.17) | Discours ou essai personnel |
| | « il faut » répété | il s'agit d'une « méthode », d'une « recette » pour atteindre le bonheur ; on peut noter les phrases injonctives. | |
| | « Mais, me diraton... ? » « Je n'ai pas la balance... » | Registre oratoire (celui du discours public qui cherche à persuader) : Mme du Châtelet anticipe les objections de ses adversaires et crée un dialogisme dans son texte (deux « voix » sont présentes : les moralistes et elle-même). Cette stratégie est classique. Dans son expression « Je n'ai pas la balance... », elle affirme, comme les Lumières, la relativité du jugement et s'oppose au dogmatisme de l'Eglise qui prétend distinguer le bien du mal de façon définitive. Cette phrase fonctionne comme une précaution oratoire en posant la subjectivité de son jugement. | |
| Syntaxe (temps, modalité, types de verbes) | « nous n'avons rien n'a faire dans ce monde qu'à... » « ce n'est la peine de vivre que... » | Constructions restrictives qui appuient la thèse avec conviction, lui conférant un caractère catégorique. | Discours ou essai personnel |
| | Syntaxe claire, asyndètes (juxtaposition des propositions, des groupes de mots) : paragraphe 1 surtout | Registre didactique pour affirmer la thèse, la marteler | |
| | « Il faut » « on connaît »... | Les tournures impersonnelles témoignent de la généralité de la thèse de Mme du Châtelet (son enseignement, | |

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|
| | | quoique issu d'une expérience personnelle, est universel). | | | |
| | « Réprimez... maîtrisez » | Mode impératif pour souligner les ordres directs et intrusifs des moralistes. | | | |
| | Présent de l'indicatif : « il faut » ; « Je dis » | Présent de vérité générale = le propos est universel ; présent d'énonciation = implication de l'auteur dans son propos (thèse issue de l'expérience. | | | |